

Vieux documents sur Sombeval et Sonceboz

Autor(en): **Gerber, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **51 (1947)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vieux documents sur Sombeval et Sonceboz

par Robert GERBER
pasteur retraité

Chacun, dans le Jura, connaît l'élégant petit temple blanc de Sombeval, autour duquel la voie ferrée décrit une si large courbe.

Malgré son air jeune, cette église est très vieille. Ou, plus exactement, elle a remplacé, dès 1866, une chapelle mentionnée mille ans plus tôt déjà, en 866, et qui datait sans doute du temps de Charlemagne.

Tout ce coin de pays, d'ailleurs, a un long passé. Il se trouvait en bordure d'une importante voie romaine. Une tour à signaux s'élevait aux flancs de Montoz. Et, à Sonceboz, devait se trouver un relais où les charretiers doublaient leurs attelages avant la montée de Pierre-Pertuis.

Les pages qui suivent ne sont pas une histoire complète de Sombeval et de Sonceboz. Elles apportent simplement, en trois chapitres, quelques documents sur le passé de ces villages.

J'intitule la première de ces études : *Sombeval et Sonceboz au XVI^e siècle*. Elle aligne beaucoup de noms propres et de dates. Mais, derrière cette apparente aridité, vous discernerez bientôt des scènes où il y a de la couleur et de la vie. Avec leurs piques et leurs cuirasses, les soldats d'Erguel partent pour de rudes campagnes. Messieurs de Bienne et leur huissier rouge et blanc viennent faire voter le peuple sur l'adoption de la Réforme. Dans l'antique chapelle d'où les images et les cierges ont disparu, passent les silhouettes parfois étranges des premiers prédicants. Bref, un coin de notre passé se met à revivre un peu, comme une fresque pâlie qu'on débarrasse de son badigeon.

Notre seconde étude semblera d'emblée moins sèche. Elle traite d'une rarissime brochure publiée chez nous au XVIII^e siècle. L'un des pasteurs de Corgémont y raconte l'odyssée d'une fille de Sonceboz émigrée en Amérique avec ses parents, et tombée aux mains des Peaux-Rouges. Coups de fusil, têtes scalpées, pillages, incendies : c'est du

Fenimore Cooper avant la lettre. Nous appellerons ce récit les *Aventures de Marie Leroi*.

Enfin, dans un dernier chapitre, nous parlerons de *deux vues anciennes de Sonceboz*, de ceux qui les ont dessinées, et des livres d'où elles sont tirées. Et cela encore ouvre une échappée sur des temps qui ni manquent pas de pittoresque et d'intérêt.

I. Sombeval et Sonceboz au XVI^e siècle

I. Les noms des deux villages

Officiellement, la commune s'appelle aujourd'hui Sonceboz-Sombeval. L'agglomération industrielle a pris le pas sur le village agricole.

Autrefois, c'était exactement l'inverse. Sombeval avait donné son nom à la paroisse et à la mairie, et Sonceboz ne devait guère compter que deux ou trois maisons.

Dans les vieux actes latins, Sombeval se disait *Summa vallis*. Le classique *Essai de toponymie* de Jaccard traduit : le « sommet de la vallée ». Je doute qu'il ait raison. Le sommet de la vallée, en effet, ne se trouve pas ici, mais bien plus à l'ouest, aux Convers, où la Suze prend naissance. *Summa vallis* signifie simplement « la vallée la plus haute ». Et l'on comprend cette appellation. Le piéton ou le muletier qui montait de la plaine voyait les vallons d'Orvin, de Vauffelin et de Péry se succéder comme des échelons. Pour lui, Sombeval était bien le dernier palier avant Pierre-Pertuis.

Jaccard pense que Sonceboz dérive du nom d'un colon germain du Moyen-âge, Sundabolt. Cette étymologie me paraît peu probable. La finale *boz* est un mot patois qui signifie le bois, et se retrouve ailleurs en pays jurassien : Souboz (sous le bois), Plamboz (le bois plat). Quant à la première partie du mot (*Sonceboz*), elle pourrait bien renfermer le nom d'un autre Germain du temps des invasions, ce Suso qui, au dire de Jaccard, a donné son nom à la Suze, et même à toute la vallée, appelée alors le Susingum.

2. L'église Sainte Agathe

L'église de Sombeval avait Ste Agathe pour patronne. D'après la légende, Agathe, vierge et martyre, mourut en Sicile en l'an 251. Son anniversaire se fêtait le 5 février.



Un document de 1736-37¹ nous fait entrevoir ce qu'était alors le petit sanctuaire. Il avait trois fenêtres au midi : deux dans la nef, la troisième dans un chœur carré. Pas de tour. Une seule cloche¹, logée dans un clocheton². Du reste, au nord, au sud et à l'est, les murs du temple actuel sont ceux de l'ancienne chapelle ; seule, la muraille ouest a été déplacée de quelques mètres vers l'occident pour agrandir la nef, en même temps que l'on construisait, en 1866, le joli clocher blanc². « Au-dessous de l'église, ajoute un texte qui doit à peu près dater de 1723, se trouve une maison dans laquelle le prédicant s'est réservé une chambre où il passe sa robe ». ³ Cette demeure existe encore, et le pasteur y a toujours sa sacristie. Ce fut peut-être, au XVI^e siècle, le presbytère.

Ste Agathe était peu rentée. Après la visite diocésaine de 1417, les représentants de l'évêque de Lausanne écrivent : « Il n'y a pas de curé, à cause de la mince prébende ». ⁴ En 1453, lors d'une inspection sem-

¹ Archives Evêché N 55, Grandisvallense monasterium, Pfarrei Sombeval.

² Ch. Simon, *Les églises de Corgémont et de Sombeval*, 1901, page 19.

³ Archives Evêché B 187, Herrschaft Erguel, Kirchespiel Corgémont.

⁴ Archives de l'Etat, Lausanne : visites d'églises dans le diocèse de Lausanne en 1416-17, page 101.

blable, la situation n'a pas changé : les revenus sont quasi nuls ; c'est le curé de Corgémont qui vient desservir la paroisse. On ne garde pas le corps de Christ (les hosties consacrées) dans la chapelle. Elle possède toutefois des fonts baptismaux et un cimetière, marqué aux angles d'une croix. Les habitants sont très peu nombreux : deux feux¹. D'après l'estimation habituelle, cela fait une vingtaine de personnes. Pour expliquer ce chiffre si bas, certains historiens ont admis que la population, à une date relativement récente (XV^e siècle), aurait été presque anéantie par la peste. Aucun texte ancien ne confirme cette supposition.

Peu après la Réformation, le notaire public Hugues Girard, de Corgémont, dressa l'inventaire des cens et rentes de la paroisse². La liste en est courte. Les possessions de Ste Agathe n'égalait pas celles de ses deux voisines, l'église St Vallier, de Corgémont³, et l'église St. Jacques apôtre, de Péry⁴.

Lors de la visite de 1417, la collature, c'est-à-dire le droit de présenter les curés à la nomination de l'évêque, appartenait au chapitre de Moutier. En 1453, c'est le seigneur abbé de Bellelay, de l'ordre des Prémontrés, qui l'exerce. Plus tard, les chanoines de Moutier reprirent cette prérogative, car, de la Réformation à la Révolution, ils diront leur mot dans l'élection des pasteurs de Sombeval. Un seul des prêtres du XVI^e siècle nous est connu : c'est « Jaicque Derroy, vicaire de Sombevaux », témoin dans la reconnaissance des biens de l'église de Péry, en 1515.⁵ D'après un texte dont nous reparlerons, il semble pourtant qu'en 1530, Sombeval avait un curé.

3. Les villageois

Collateurs de Ste Agathe, les chanoines de Moutier exerçaient dans le village un autre droit : celui d'élire le maire. Car Sombeval, au point de vue administratif, faisait partie de la Prévôté. Et l'on voit deux de ses ressortissants, Bourquin de Sombevaux et Jehan Morel, comparaître en 1461 devant le prévôt avec les députés de Tavannes, Malleray et Moutier, pour mettre par écrit les franchises du pays.⁶

En matière militaire, par contre, Sombeval gravitait avec tout l'Erguel dans l'orbite de Bienne. En vertu de son droit de bannière, la

1 Fetscherin, *Visitationsbericht des Bisthums Lausanne*, 1453, (abhandlungen des hist. Vereins des Kt. Bern, 1848, page 315).

2 Archives Evêché N 55, Grandisvallense monasterium, Pfarrei Sombeval 1a.

3 Ch. Simon, op. cit., page 22.

4 Reconnaissance des biens de l'église de Péry (propriété particulière).

5 Propriété particulière.

6 Trouillat, *Monuments de l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle*, tome V, page 441.

ville dressait la liste des hommes mobilisables, inspectait leur armement, et, en cas de guerre, les assermentait et les conduisait à l'armée bernoise.

Ces rôles de soldats présentent un double intérêt.

D'abord, ils nous fournissent à deux reprises — parce que les contingents se proportionnaient au chiffre des habitants — de véritables recensements de la population erguélienne. De nouveau, on y voit la paroisse de Sombeval moins peuplée que ses voisines. En 1460, elle compte 4 feux, tandis qu'il y en a 30 à Corgémont-Cortébert, 28 à Tramelan, 12 à Péry, 11 à Orvin.¹ En 1512, on en trouve 7 à Sombeval, et 34 à Corgémont, 37 à Tramelan, 17 à Péry, 12 à Orvin.²

Ces mêmes listes nous montrent ensuite quelles étaient alors les familles bourgeoises de nos villages. Les secrétaires biennois, qui parlaient allemand, estropièrent parfois nos vieux noms romands, ou bien, ils les traduisaient, et les Jean devenaient des Hans, et les Monnier des Müller. Ou encore, au lieu du nom de famille, ils inscrivaient un surnom. Tels qu'ils sont, cependant, ces rôles font passer devant nous tous les hommes et jeunes gens capables de porter les armes. Parcourons-les rapidement.³

En 1471, l'horizon s'assombrit du côté de la Bourgogne. Bienne inspecte ses mobilisables. Il y en a trois dans la mairie de Sombeval : Watering, Jehan mere, borckin de sumewa.

En 1476, l'orage éclate. Il faut arrêter la ruée du Téméraire. Richard de Sumbeval et gire le filz bourquin combattent à Grandson, le 2 mars. En juin, Bourquin damette, guenin de sombeval, et girard de sombeval sont à Morat, et vont avec les Confédérés jusqu'à Lausanne.

Dans l'inspection de 1480, cinq noms : Immer Waterin, Jehan morel, waterin, borckin de sombeval, Richard le monie. Dans celle de 1502 : philippe der meiger (le maire) et tschan more (Jean Morel).

Une armée de volontaires assiège Dijon en 1513. On y trouve, de nos deux villages : hans ulrich, anthoni fils de girard de sombevaux, henneman de sombevaux, hans ferra von sombevaux, peter borquin, Jehan prin.

Notons en passant, que le nom de famille « de sombevaux » disparaît au début du XVI^e siècle. Sa particule n'indiquait pas la noblesse, mais l'origine, comme aujourd'hui encore Degoumois, Delareussille, Deroche ou Decoppet.

Voici les guerres d'Italie. Helman borquin et hans heinrich lardon partent pour la Lombardie en 1515, et pierre burne (Bernel) est d'une troupe qui porte secours au pape en 1521.

1 Archives Bienne XXXIIa, 13.

2 Ibidem, 42, page 10.

3 Les chiffres et les noms qui suivent sont tirés de Arch. Bienne XXXIIa, Reisrödel.

La Réformation occasionne de nouveaux conflits. En automne 1528, Berne, devenue évangélique, doit réprimer un soulèvement de l'Oberland, très attaché à l'ancienne foi. Philip burcky (Bourquin), Richard burn (Bernel), hugo tischmacher, hans wäber et hans heinrich partent pour Interlaken. Ils sont encore catholiques comme tous les Erguéliens. A l'assermentation, quand on leur demande « de non piller les esglises, ne de diffamer, vergoigner ne molester les prestres, les femmes ne les enfans », ils répondirent : « Je le vueilz faire, tenir et accomplir, ainssui me ayde dieu et la vierge marie. »

En 1529, première guerre de Cappel. Quatre hommes de Sombeval ou Sonceboz : hans heinrich, peter burckin, nico burckin, peter burne (Bernel). En octobre 1531, catholiques et réformés s'affrontent de nouveau à Cappel. Mais, cette fois, la bataille s'achève par la sanglante défaite des Zurichois et la mort de Zwingli. Les Erguéliens sont groupés soit à Zofingue, soit à Baar. Parmi les premiers, se trouvent le prédicant glaudo pelleton, de Sombeval et hanns bournel, von souselbo ; parmi les seconds, hannso borecking et niccolin morin.

Enfin, en 1536, peter borcking et warnye müller (Monnier) marchent, dans les rangs bernois, à la conquête du Pays de Vaud.

A ces noms de soldats, ajoutons ceux de quelques bourgeois mentionnés ailleurs que dans les listes militaires.

Les protocoles du Conseil de Bienne citent en 1527 : Hemmann ferra von sombevaux ; en 1530 : der meyger (le maire) plüme von sombevaux, maulguenin et philipp bourquing ; en 1531 : le bourne, le vourppe, maulguenin ; en 1539, pierre pelletier von sombevaux et jeunet Henri. Dans la reconnaissance des biens de Ste Agathe, en 1544, apparaissent Philipp Imer dict le Vurpe, les Bourquin, Jean Henry Brylan, Guena Monier, Jean henry Peca maire, Jehan dict Mogan, Jehan le Peletier, le Malguenin, Jehan Bornel et Grosjehan Lussier.

Le nom de Philippe Vurpe, de Sonbeval, se lit dans le rôle des cens du chapitre de St-Imier (1518-24), et celui de Philippe Ymer, de Sombevaux, dans un acte de 1536, aux archives de la Bourgeoisie, à Courtelary.

Cinq des familles mentionnées aux XVe et XVIe siècles existent encore aujourd'hui. Ce sont les Bernel, les Bourquin, les Monnier, les Pécaut, et les Vorpe ou Worpe.

Bernel vient du patois bornel, fontaine. A Corgémont, on trouvait la forme Bernin ou Brenin ; elle s'est conservée dans le nom d'une auberge de la montagne : « chez Jeanbrenin ».

Bourquin, comme Bourquard, est un ancien prénom. La famille, citée en 1303 déjà, paraît être la plus ancienne de la paroisse. Ses armoiries se voient sur la façade de l'ancien Hôtel de la Couronne. Elles ont été adoptées en 1918 comme armoiries communales.¹

1. Communication de M. J. Bourquin, professeur retraité, à Porrentruy (1938).

Monnier est l'équivalent patois de meunier.

Pécaut est un des nombreux dérivés de *pascua*, pâquier, le pâturage. Même racine dans le nom du Pasquart, à Bienne.

Dans Vorpe ou Worpe, on retrouve le mot patois ou vieux-français vurpe ou vulpe, du latin *vulpes*, le renard.

Le nom de Leroy n'apparaît qu'au XVII^e siècle. Ce fut probablement le surnom donné à un arquebusier, proclamé roi du tir dans un de ces exercices où Bienne ou Son Altesse faisaient distribuer des prix appelés « fleurs » ou « feutaines ». La famille existe maintenant encore à Sonceboz.

4. La Réformation

Bienne adopta la Réforme en 1528. Elle travailla aussitôt à la faire pénétrer dans la vallée, où son droit de bannière lui assurait une influence considérable. A la St-Martin 1529, elle installa un prédicant pionnier à St-Imier. Puis, au début de 1530, elle s'apprêta à faire voter le peuple, et envoya une députation du Conseil dans les différentes mairies.

Ces délégués, sous la conduite du banneret Jeger et du greffier Sterner, arrivent le 6 mars à Péry, et convoquent la paroisse. « Nous leur avons donné beaucoup d'explications tirées de la Parole de Dieu. Ils n'y ont rien compris, tant ils sont bêtes, et ont la tête dure. Voici enfin la réponse qu'ils nous ont faite : Si nous leur ordonnons en votre nom d'abolir la messe et les images..., ils obéiront. Mais si vous ne le leur enjoignez pas, ils ne changeront rien, car leurs images... ont coûté cher. Ils n'ont pas établi la messe ; ils ne veulent pas non plus, Messieurs, la supprimer sans votre ordre ».¹

Les représentants du Conseil de Bienne durent arriver, le même jour ou le lendemain, à Sombeval. Comme à Péry, les paroissiens, ou tout au moins certains d'entre eux, se montrèrent indécis, peu empressés, et même récalcitrants, car, le dimanche suivant, 13 mars 1530, le Conseil décide ce qui suit : « On écrira à Péry, à Sombeval et à Courtelary, en leur enjoignant d'abattre et de brûler les idoles, qu'elles soient dans leurs églises ou dans leurs maisons, et en invitant le prêtre (der pfaff) et le maire Plumé, de Sombeval, ainsi que le grand Claude, de Courtelary, à comparaître dans les huit jours pour entendre l'avis de Messieurs. »²

Ces lignes n'indiquent pas le nom du prêtre dont elles parlent, et qui, semble-t-il, desservait Ste Agathe. Le « grand Claude » s'appelait

1 Archives Bienne CXXIX, 29.

2 Ibidem, Ratsprotokolle VII, page 197.

très vraisemblablement Claude Jehan Vumard, et était frère d'Ymer Jehan Vumard, maire de Courtelary. Il n'est pas fait mention des paroisses d'Orvin, Vauffelin, Corgémont et Tramelan, où sans doute ne se trouvèrent pas d'opposants. Quant au chapitre et au prévôt de St-Imier, ils furent, en Erguel, le centre de la résistance à la Réformation.

La votation définitive eut lieu, dans toute la vallée, entre le 13 et le 18 mars. Les comptes de la ville nous apprennent que l'enlèvement des images et la démolition des autels s'effectuèrent sous les ordres et la surveillance du banneret Jeger, accompagné d'un autre conseiller, d'un huissier aux couleurs de la ville, et d'une escorte de soldats. Le 18 mars, Bienne annonça à Berne que la messe était abolie en Erguel.

Quelques semaines plus tard, survint Guillaume Farel. Il arrivait de Morat. Les Biennois l'avaient chargé de visiter les églises de l'Erguel. Il avait avec lui son compagnon de travail Antoine Fromment, quelques autres de ses amis, et surtout plusieurs personnages officiels : le banneret, le greffier, le petit-sautier, et un des conseillers. Tout ce monde était à cheval, ainsi qu'en témoignent les dépenses du boursier de la ville. Farel passa dix jours en Erguel. Ce dut être, à peu près, du 10 au 20 mai 1530. Le Réformateur s'arrêta certainement à Sombeval. De chez nous, il passa à Tavannes, et Fromment a raconté de façon très vivante son arrivée à l'église du village. Farel revint à plus d'une reprise en Erguel.

La Réformation modifia les dogmes, la structure de l'Eglise, et les formes du culte, mais, chez nous, elle toucha peu aux droits de collature. En plusieurs paroisses devenues protestantes, ils continuèrent à être exercés par des collateurs catholiques. A Tavannes et à Perles, par exemple, l'abbé de Bellelay nomma les ministres, comme il avait désigné les curés, et deux moines en froc blanc assistaient aux installations dans les temples. A Sombeval, le choix du prédicant appartient à la fois aux chanoines de Moutier et au Conseil de Bienne, remplacé dès 1610 par le Prince. Ces bigarrures et ces complications, soigneusement conservées à travers les siècles, dépeignent bien ce que fut l'ancien régime, dans notre vieille et pittoresque Principauté de Bâle.

5. Les prédicants de Sombeval

Sauf un seul, qui se montre hésitant ¹, nos historiens régionaux sont unanimes à affirmer qu'après la Réformation, la paroisse de Sombeval, tout en restant autonome, fut constamment desservie par les pasteurs de Corgémont.

C'est une erreur. En réalité, durant plus d'un demi-siècle, c'est-à-dire de 1530 jusque vers 1586, la petite église eut le plus souvent son

1 H. Ecuyer, *La paroisse de Sonceboz-Sombeval*, 1929, pages 2-3.

prédicant attiré. Nous allons maintenant essayer de dresser la liste, malheureusement encore incomplète, de ces ministres. Nous restituerons ainsi, à Ste Agathe, un chapitre de son histoire sur lequel un oubli complet s'était fait. Et, du même coup, nous verrons de plus près les difficultés, les obstacles et les dangers que rencontra l'Eglise réformée à ses débuts.

Le premier de ces prédicants se nommait *Steffan Kistenmacher*. C'était un ancien prêtre. Il avait reçu, en 1519, la prébende de l'autel St-Martin, dans l'église de Bienne¹. Pendant l'été 1524, il suivit l'exemple de Wyttenbach, et se maria, ce qui lui valut de se voir retirer sa charge par le Conseil, en mars 1525². Quand la ville eut adopté la Réforme, l'ex-chapelain, demeuré sans emploi, demanda, avec deux de ses confrères, qu'on lui accordât quelque subside. (16 août 1529)³ Lorsque l'Erguel fut à son tour gagné à la foi évangélique, le Conseil décida de confier à Kistenmacher le poste de Sombeval, et le boursier inscrivit, dans ses dépenses de 1530 : « Ensuite, la course que Has et Wilhelm Leder firent à Sombeval avec messire Steffan Kistenmacher, lorsqu'il devait y devenir prédicant, coûta 3 livres 6 sols 3 deniers »⁴

Kistenmacher ne resta pas longtemps en charge. On pourrait se demander si le ministère en pays romand présentait trop de difficultés pour cet homme sans doute né et grandi en terre alémanique. Mais une lettre du lundi après les Rois (9 janvier) 1531 montre que les Biennois congédièrent le pasteur de Sombeval pour des raisons de doctrine : « Il ne prêchait pas selon leurs ordonnances ».⁵

Son successeur s'appelait *Claude Pelletton* ou *Pelaton*⁶. J'ignore d'où il venait. Il entra en charge à la Noël 1530, car, le 6 juillet 1531, les chanoines de Moutier disent qu'il a desservi la cure depuis la Nativité passée jusqu'à la St-Jean Baptiste de la présente année, et qu'il y poursuivra son ministère « continuellement un an suyvant jusqu'à la prochaine ».⁷

En novembre de cette même année 1531, « herr glaudo pelleton, der predicant » figure, avec « hanns bournel, von sonselbo », parmi les hommes partis pour Zofingue, lors de la seconde guerre de Cappel⁸. Etait-il aumônier de la troupe ? Le texte n'en dit rien. Par contre, à cette époque, d'autres pasteurs de l'Erguel furent astreints au service armé. En 1534, par exemple, après une inspection à Bienne, on lit cette

1 Arch. Bienne, Ratsprotokolle VI, page 62.

2 » » page 250.

3 » » Ratsprotokolle VII, page 149.

4 » » CXXIX, 61.

5 » » LXXXIV, 111.

6 glaudo pelleton : Arch. Bienne XXXIIa, 89 ; claude pelaton, Arch. Bienne LXX, 31.

7 Arch. Bienne LXX, 31.

8 » » XXXIIa, 89.

annotation : « le predicant dorvens (d'Orvin) doit avoir entière har-nois »¹. La même année, les prédicants de St-Imier et de Courtelary figurent sur la liste des soldats mobilisables². Il est donc probable que Pellaton partit, la hallebarde sur l'épaule, pour la sinistre campagne de 1531. Son nom ne se rencontre plus après Cappel. On ne saurait toutefois en conclure que le pasteur de Sombeval fut tué au cours d'un combat, car le détachement auquel il appartenait ne semble pas s'être battu, et le contrat de Pellaton avec le chapitre expirait à la Noël 1531. Cet accord ne fut vraisemblablement pas renouvelé.

Quoi qu'il en soit, la paroisse se trouve vacante au début de 1532. Le 20 mars, le prédicant *Guillaume Cunier* écrit au Conseil de Bienne pour s'excuser de n'avoir pas accepté le poste de Sombeval. Il a été récemment requis, dit-il, d'annoncer l'Evangile à Fenin, et il a accepté³. Le nouveau prédicant fut installé par Messieurs de Bienne en juillet 1532⁴. Nous ignorons son nom.

Deux ans et demi s'écoulent, dont nous ne savons rien. Puis le 4 février 1535, le chapitre de Moutier agrée comme pasteur *Adam a Regressu de Tours*⁵.

Dans sa grande *Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous la domination bernoise*, Henri Vuilleumier a consacré plusieurs pages à ce prédicant⁶. C'était un ancien moine franciscain. Il se nommait en réalité Jehan Menard, et, après avoir embrassé l'Evangile, se fit appeler Adam de Retour ou a Regressu. L'identité des deux personnages est prouvée par un petit poème, où se lit en acrostiche le nom de Jehan Menard, et qui se termine, à la lettre D, par ce dernier vers :

*Dieu soit loué, Adam suys de retour,*⁷

Menard dut avoir une carrière assez agitée, car un de ses confrères vaudois, le pasteur Thomas Malingre, dit de lui, dans son *Epître à Clément Marot* :

*Et maistre Jehan Menard, enfant de Tours,
Qui pour Jésus a souffert mains destours...*⁸

On ignorait jusqu'ici que Jehan Menard eût exercé le ministère à Sombeval. Ce fut probablement sa première étape en pays romand, et il

1 Arch. Bienne XXXIIa, 80.

2 Ibidem, 82.

3 Arch. Bienne CXXX, 8, et Herminjard, *Correspondance des Réformateurs de langue française*, IV, page 450.

4 Arch. Bienne LXX, 34.

5 Arch. Evêché N 55, grandisvallense monasterium, Pfarrei Corgémont und Sombeval, 6.

6 H. Vuilleumier, *Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous la domination bernoise*, tome I, pages 493-500.

7 Ibidem, page 494.

8 Ibidem, page 493.

n'y passa guère plus d'un an. En juin 1536, le Synode d'Yverdon l'admit dans son sein. Il fut pasteur à Champvent, à St-Julien en Chablais, puis de nouveau en terre vaudoise, à Lussy et à Etoy. Il mourut vers 1570, laissant une veuve.¹

Esprit cultivé, Adam de Retour a écrit en vers, et surtout en prose. Entr'autres ouvrages, il a laissé une intéressante *Epistre chrestienne aux Freres Mineurs de l'ordre de St-Francoys* (1540). Il est aussi l'auteur d'un des 45 Psaumes publiés en 1541, à Anvers, par Marot et quelques autres.²

A Menard, succéda un enfant du pays, le Neuvevillois *Jehan Bosset*.

En novembre 1529, alors qu'il desservait la chapelle Ste Catherine, dans sa cité natale, il avait vivement pris la défense de la messe contre Farel. Gagné à la Réforme, il devint l'année suivante, l'un des prédicants de la ville.³ Il devait alors être encore jeune.⁴

Puis un acte du 5 décembre 1536 nous le montre en charge à Corgémont ; en même temps que cette paroisse, il accepte de desservir celle de Sombeval, où il prêchera le troisième dimanche de chaque mois.⁵ Toutefois une lettre de son successeur à Corgémont nous apprend « quil ny a point este ung au ». A en croire ce texte, il aurait eu des difficultés avec ses paroissiens : « boschet (Bosset) a este saige den partir bien tot... il a plustot congneu (connu) leur iniquite que moy ». ⁶ Mais cette dernière affirmation ne peut être acceptée les yeux fermés, car celui qui l'émet, le prédicant Alexandre Lebel, ne mérite pas toute créance.

De Sombeval, Bosset passa dans la Prévôté. Une de ses lettres, en 1542, porte cette signature : « Jehan bosset, de la neuveville, ministre du saint évangille de Dieu au lieu de Malleray, et cort, et Sorvelier » ⁷ Un autre document le cite, en 1547, en qualité de pasteur de Moutier.⁸ En 1549, le voici de nouveau à la tête des deux paroisses, alors réunies, de Court et Malleray, et, le 20 mai, il est accusé d'avoir, en présence de deux de ses confrères, « mis la main sur les images » dans la collégiale de Moutier ⁹, dont la nef était à la disposition des Réformés, mais dont la sacristie restait la propriété des chanoines.

1 Herminjard, *Correspondance des Réformateurs*, IV, pages 91-93 et 61 ; Vuilleumier, *Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud*, I, pages 493-94.

2 Vuilleumier, op. cit., page 495.

3 *La Réformation dans le Jura bernois*, pages 88 et suivantes.

4 Le châtelain de La Neuveville, qui était opposé à la Réformation, l'appelle, en avril 1530, « derselb böse Knab hanss boset ». (Guillaume Farel, 1930, page 197).

5 Arch. Evêché N 55, Grandisvallense monasterium, Pfarreien Corgémont und Sombeval, 8.

6 Arch. Bienne XLVI, lettre non datée d'Alexandre Lebel, prédicant de Corgémont, au Conseil de Bienne.

7 Arch. de l'Etat, Bischoff Baasel Buch, Münsterthal J, page 344.

8 Ibidem, page 365.

9 Ibidem, page 389.

Un prédicant du nom de Jean Bosset fut pasteur à Gléresse, de 1557 à 1562, puis à La Neuveville.¹ Est-ce celui qui nous occupe, ou est-ce, comme le dit Quartier-la-Tente, son fils ?² Quoi qu'il en soit, des descendants de Jean Bosset se fixèrent à Neuchâtel, où la famille existe encore. Ils furent reçus bourgeois de la ville en 1729, et anoblis par le roi de Prusse.³

Qui fut pasteur à Sombeval après le départ de Bosset, en 1537 ? Je ne saurais le dire avec certitude. Mais nous voyons qu'en 1540, un prédicant, nommé *Hugue Girard*, quitte ce poste où il avait exercé le ministère pendant quelque temps.

Girard appartenait à une vieille famille de Corgémont. Il est cité, en 1510 et 1515, en qualité de curé de Péry ; il est, en même temps, « notaire public et jurez de la cour de Losanne »⁴ Le protocole du Conseil de Bienne l'appelle, en 1518 et 1519, « curé de Corgémont »⁵, puis, en 1531 et à trois reprises, pasteur de cette paroisse.⁶ On peut en conclure qu'il fut le dernier prêtre et le premier prédicant de son village natal. Nos historiens régionaux sont donc dans l'erreur en attribuant, comme ils l'ont tous fait, cette double qualité à Henmann Morel, dont le nom cesse de paraître dans les pièces des archives plusieurs années avant la Réformation.

Hugue Girard ne fut pas longtemps pasteur à Corgémont. En 1532 déjà, Alexandre Lebel l'y a remplacé.⁷ En 1536, Girard exerce les fonctions de « greffier du pays » (*landtschryber*).⁸ En 1538, il traduit d'allemand en français les ordonnances qui régissent l'Eglise réformée de Bienne et de l'Erguel, et il signe : « hugo girard, de courgemont, notaire et clerc. »⁹

Quand devint-il prédicant de Sombeval ? Nous l'ignorons. Il est encore en charge le 5 mai 1540, car, à cette date, la classe d'Erguel, examinant selon l'usage le comportement de tous les ministres, adresse des reproches à Girard : il s'occupe trop d'affaires temporelles, il a conclu des marchés trop avantageux, il a parfois omis de prêcher, on l'a entendu jurer, il a baptisé un enfant malade d'une façon qui démontre « qu'il a encore le pape dans le cœur »¹⁰. Au total, rien de bien grave.

1 Lohner, *Die reformierten Kirchen und ihre Vorsteher im Freistaate Bern*, page 502.

2 Quartier La Tente, *Les familles bourgeoises de Neuchâtel*, page 46.

3 Quartier La Tente : op. cit., page 46.

4 Reconnaissance des biens de l'église de Péry (propriété particulière), pages 9 et 18.

5 Arch. Bienne, Ratsprotokolle VI, pages 17 et 68.

6 Ibidem VII, pages 283, 306 et 310.

7 Ibidem CCXXXI, 104, page 21.

8 Arch. Bienne, Ratsprotokolle VII, page 584.

9 Arch. Bienne CXXIX, 27.

10 Ibidem CXXIX, 56.

Deux mois plus tard, en juillet 1540, Girard écrit au Conseil de Bienne une lettre qu'il signe : « Hugo von Corgemont, landschriber ». « Vous vous rappelez, dit-il dans ce message, comment vous m'avez établi prédicant de Sombeval, sur le désir des paroissiens..., et comment, cette année, il vous a paru bon que je renonce à cette prédicature pour devenir votre greffier ».¹ Ces fonctions de secrétaire, Girard les occupait encore en 1548.² A ma connaissance, son nom se voit pour la dernière fois en 1551.³

Dans les années suivantes, les pasteurs continuent à se succéder rapidement à Sombeval. En novembre 1546, un prédicant, dont nous ignorons le nom, reçoit du prévôt de Moutier l'ordre de partir dans les huit jours : il a « prononcé des paroles offensantes ».⁴ En 1549, installation d'un nouveau ministre.⁵ Le 13 janvier 1557, les chanoines avisent Bienne qu'ils ont congédié le prédicant « à cause de ses propos outrageants contre notre vieille religion ».⁶ Ils se sont occupés de lui trouver un successeur, mais les paroissiens n'ont pas voulu accepter pour conducteur le régent de La Neuveville.⁷

Le nom de deux de ces inconnus nous est fourni par un article de Mlle Gabrielle Berthoud, dans le *Musée neuchâtelois*.⁸ Le premier s'appelait *Raymond de Lœuvre*. L'écrivain neuchâtelois Oscar Huguenin en a fait le héros d'un de ses livres,⁹ mais l'imagination tient la plus grande place dans ces pages. Les documents authentiques, les seuls dont l'histoire tient compte, nous apprennent simplement que Raymond de Lœuvre, originaire de St-Marcel, dans le diocèse de Nîmes, et pasteur à Seloncourt, près de Montbéliard, fut déposé de sa charge en 1546. Entre 1546 et 1548, il devint ministre à La Neuveville, d'où il passa, à une date inconnue, à Sombeval. On ne sait combien de temps il y resta. On le voit ensuite pasteur à la Sagne, maître d'école à Boudry et Auvernier, de nouveau pasteur à Dompierre, retiré à Boudry dès 1567, régent à Peseux en 1579. Sa femme était de Boudry, et s'appelait Clauda Grellet.

Selon ses propres déclarations, Raymond de Lœuvre fut remplacé à Sombeval par *Jean de Nouvelie*.¹⁰ En 1564, un certain Jehan de Norvillier ou de Nouvillier, qui avait été pasteur à Orvin, demanda une attestation à la Classe de Neuchâtel.¹¹ C'est probablement le même personnage. A part son nom, nous ne savons rien de lui.

1 Arch. Bienne XLVI, 71.

2 Construction du pont de Corgémont (Archives communales du village).

3 Arch. Orvin, acte de partage de Jobert.

4 Arch. Bienne LXX, 49.

5 » » LXXXIV, 127.

6 Arch. Bienne LXX, 9.

7 Ibidem, 12. (31 mars 1557i).

8 Gabrielle Berthoud : *Maître Raymond de Lœuvre*, Musée neuchâtelois, 1933.

9 O. Huguenin, *Maître Raymond de Lœuvre*, Neuchâtel-Paris, 1895.

10 Gabrielle Berthoud, op. cit., Musée neuchâtelois, 1933.

11 Actes de la Classe de Neuchâtel, copie Gagnebin, page 49.

Le 4 mai 1561, les chanoines de Moutier écrivent aux Biennois que le prédicant de Sombeval devrait pouvoir vivre du revenu des biens curiaux. Mais, comme plusieurs de ces terres ont été vendues, le chapitre se déclare d'accord à n'avoir qu'un seul pasteur pour Corgémont et Sombeval ¹.

Dès le 1er juin 1561, le ministre de Corgémont officia donc aussi à Sombeval. ² Une lettre du 21 décembre parle de difficultés survenues entre lui et le prédicant qui venait de quitter Sombeval, et que le texte appelle maistre Jehan ». ³ Cette réunion des deux églises sous le ministère d'un même conducteur dura trois ans. Ces textes n'indiquent pas le nom du pasteur en cause. C'était *Firmian Dominique*. D'autres documents nous le montrent en charge à Corgémont en 1552 déjà, ⁴ et il occupa ce poste jusqu'au 22 mai 1564. ⁵

Ce même jour, *Pierre Prévôt* est agréé par la Classe en qualité de pasteur des deux paroisses, « comme l'était son prédécesseur Dominicus ». ⁶ Mais, le 1er septembre 1564, les paroissiens de Ste Agathe se plaignent de ne pas être desservis, le troisième dimanche du mois, « comme on en était convenu, trois ans auparavant » ; le pasteur de Corgémont ne vient que rarement, ou quand cela lui plaît. ⁷ Bientôt même, on nous dit : « ceux de Sombeval ne l'ont pas voulu ». ⁸ Et, comme leur prébende est trop petite pour nourrir un homme, ils restent sans pasteur pendant quelque temps. Le chapitre essaya de leur présenter un certain Michel André, mais le doyen de la Classe, après l'avoir examiné, le jugea incapable de remplir cette charge. ⁸

Après une vacance de plus d'un an, le poste de Sombeval se trouva repourvu, le 20 octobre 1565, par l'élection de *Pierre Michel*. ⁸ Assermenté à Berne en 1549, ⁹ il avait été régent d'école en cette ville, ¹⁰ puis, dès 1563, pasteur à Tramelan. ¹¹ De Sombeval, il alla en 1569 à Corgémont où il ne fit que passer. ¹²

Son successeur à Sombeval, *Denis Lambert*, avait derrière lui une carrière déjà longue. C'était un ancien moine. ¹³ Il était marié, et dit

1 Archives Bienne LXX, 21.

2 Ibidem, 28.

3 Ibidem, 29.

4 Archives d'Orvin.

5 Archives Bienne CXXI, 11, fol. 17.

6 Ibidem.

7 Archives Bienne LXX, 41.

8 Archives Evêché, N 55, Grandisvall. monasterium, Pfarreien Corgémont und Sombeval, 21.

9 Rodel der geleisteten Eiden neuerwählter Pfarrherrn, No 243 (Arch. de l'Etat).

10 Archives Bienne XVIII, 339.

11 Archives Bienne CXXI, 11, fol. 16.

12 Ibidem, fol. 21.

13 Herminjard, *Correspondance des Réformateurs*, IV, page 123.

lui-même avoir exercé le ministère évangélique à Neuchâtel, Montbéliard, Bâle, Zurich et Berne.¹ En septembre 1535, le Conseil de Berne l'envoie comme pasteur à Sornetan et à St-Léonard (Chaindon).² En octobre de la même année, il est aumônier des Neuchâtelois qui livrent l'héroïque bataille de Gingins : « estaut az Gingin avecque la bende de Neufchatel... fuz helyeux (élu) par le capitaienne de Neufchastel predicant en iccelle bende ». ³ En 1536, les Bernois le mettent à la tête de la paroisse de Veigi en Chablais. ⁴ Il faillit y périr dans un guet-apens.⁵ Malgré le courage dont il avait fait preuve, Farel et ses amis étaient loin de l'apprécier. Longtemps, on le perd de vue. Puis, le 9 novembre 1569, un document des archives de Bienne dit brièvement : « Denis Lambert, prêdicant à Sombevaux, a été déposé pour mauvais traitements (wegen misshandlung) ». ⁶ Il semble n'avoir exercé sa charge que peu de temps.

Au synode du 7 décembre 1569, Sombeval n'a pas de pasteur.⁷ Mais, le 26 février 1571, l'abbé de Bellelay, collateur de l'église de Bévillard, fait savoir à Berne qu'il a nommé dans cette paroisse *Daniel Bayard*, de Payerne, qui, dit-il, « a été quelques années à Sombeval ». ⁸ Le prélat fait une légère erreur : Bayard ne passa pas quelques années, mais quelques mois (1570-71) à Sombeval. Fils d'un pasteur vaudois, il avait étudié à Lausanne en recevant un *stipendium* de Leurs Excellences. ⁹ Nous ne savons rien de son ministère à Sombeval. Il travailla à Bévillard de 1571 à 1583. Les relations des ministres prévôtois avec le gouvernement de l'évêque contre-réformateur Jacques-Christophe Blarer de Wartensee étaient alors très tendues. Le prince affichait ouvertement son intention de réintroduire la foi catholique dans la région de Moutier, comme il le faisait dans le même temps à Laufon. En mars 1583, Bayard se vit arrêter avec un de ses confrères. ¹⁰ On les accusait d'avoir trempé dans une conspiration contre l'évêque. Bayard, bientôt relâché, s'établit ensuite dans les terres romandes de Berne. ¹¹

L'église de Sombeval put être repourvue tôt après que Bayard l'eut quittée. Le 9 mars 1571, les chanoines y nommèrent *Pierre Bernard*. ¹¹ Certains de nos historiens assurent qu'il était de Besançon, et aurait

1 Ibidem, page 122.

2 Ibidem III, page 346.

3 Ibidem IV, page 122.

4 Ibidem IV, page 232.

5 Ibidem IV, page 44.

6 Archives Bienne CXXXI, 36.

7 Archives Bienne CXXI, 11, fol. 21.

8 Archives de l'Etat, Bischoff Basel Buch, Münsterthal L, 103.

9 Ibidem 107.

10 Ibidem 139.

11 Archives Evêché, N 55, Grandisvallense Monasterium, Pfarreien, Cor-gémont und Sombeval, 27.

porté le froc blanc des Prémontrés de Bellelay.¹ Les documents de nos archives le montrent en charge à Sombeval en 1573,² puis à Péry, où son nom apparaît en 1579, 1594 et 1599.³

A ma connaissance, le dernier pasteur de Sombeval au XVI^e siècle fut *Antoine* ou *Antonin Duc*, ou *Leduc*. Il était du Piémont (*Anthonius Ducus pedemontanus*, dit un texte ancien).⁴ Il avait été assermenté à Berne, en 1562, comme diacre de la Classe de Morges.⁵ Les Biennois le nommèrent, le 12 février 1565, pasteur à St-Imier, mais il ne put y rester plus de quelques semaines, les paroissiens déclarant ne pas le comprendre.⁶ En 1569, il se trouve comme pasteur de Vians, au nombre des ministres calvinistes destitués par le gouvernement luthérien de la principauté de Montbéliard.⁷ On le perd de vue pendant bien des années. Puis, en mai 1586, le voici prêchant à Sombeval ; il y a été récemment installé, mais on l'a mal accueilli.⁸

Au total, la liste des pasteurs de Sombeval au XVI^e siècle — en inscrivant en italiques les noms de ceux qui desservirent à la fois Corgémont et Sombeval — s'établit comme suit :

1530	Steffan Kistenmacher
Noël 1530 - 1531	Claude Pellaton
1532 -	
1535 - 1536	Adam de Retour (a Regressu) de Tours
1536 - 1537	<i>Jehan Bosset</i> , de La Neuveville
- 1540	Hugues Girard, de Corgémont
	Raymond de Lœuvre
	Jehan de Nouvelie
1561 - 1564	<i>Firmian Dominique</i>
1564	Pierre Prévôt
1565 (cité 1566)	Pierre Michel
1569	Denis Lambert
1570 - 1571	Daniel Bayard, de Payerne
1571 (cité 1573)	Pierre Bernard
1586	Antoine Duc, du Piémont.

1 J. Germiquet, *Clerus Rauraciae reformatus*, Actes Emulation 1885 page 73, suivi par A. Montandon, *Notice historique sur la Réformation de la partie française de l'ancien Evêché de Bâle*, 1891, page 120.

2 Archives Bienne CXXI, 11, fol. 24.

3 Archives Evêché, Répertoire Actes Erguel (1579, 1594), et Gross et Schnider, *Histoire de La Neuveville*, page 134 (1599).

4 Archives Bienne CXXI, 11, fol. 18.

5 Archives de l'Etat, Rodel der geleisteten Eidend neuerwählter Pfarrherrn.

6 Archives Bienne CXXI, 11, fol. 18.

7 F. Mabilie, *Histoire succincte de la Réforme au Pays de Montbéliard*, 1873, page 43.

8 Archives Evêché, N 55, Grandisvallense Monasterium, Pfarreien Corgémont und Sombeval, 28.

En 1595 et dans les années suivantes, Abraham Joffet ou Loffet est prédicant de Corgémont et Sombeval. Et dès lors, et pendant plus de trois siècles, les noms des deux églises sont constamment associés. Tout en conservant chacune leur autonomie, elles furent confiées aux soins du même conducteur. En 1930 seulement, le Conseil-Exécutif bernois reconnu à la paroisse de Sombeval le droit, dont elle ne tarda pas à faire usage, d'avoir son pasteur attitré. Une cure fut édiflée à Sonceboz. Ce nouveau poste, rendu nécessaire par l'accroissement de la population, fut desservi par MM. Hermann Ecuyer (1931-33) et Charles Simon, fils (1933 à ce jour).

A Sombeval comme ailleurs en terre romande, les prédicants du XVI^e siècle furent souvent des prêtres ou des moines gagnés à la foi évangélique. L'Eglise nouvelle cherchait ainsi à utiliser au mieux les recrues qui lui venaient du clergé ancien. Elle ne forma elle-même les pasteurs qu'à la seconde génération.

Souvent aussi, ces premiers conducteurs de nos paroisses furent des étrangers. Sur les quatorze prédicants de notre liste, on compte trois sujets de l'évêque (Kistenmacher, Bosset, Girard), un Vaudois (Bayard), et peut-être un Neuchâtelois (Pellaton). Comme Farel, Calvin ou Bèze, les autres vinrent sans doute chercher chez nous un ciel plus clément que celui de leur orageuse patrie.

Aucun de ces pasteurs, enfin, n'exerça longtemps à Sombeval. Ces changements incessants s'expliquent par les revenus si modestes des terres curiales, par l'incapacité ou la mauvaise conduite de certains prédicants, mais aussi par l'étrange situation de la paroisse. Deux maîtres y luttèrent d'influence : Bienne et les chanoines de Moutier.

De là, des élections non ratifiées, des prédicants brutalement renvoyés, ou l'accueil hostile des paroissiens. Le même phénomène se constate, à la même époque et pour des motifs semblables, dans les paroisses prévôtoises, où l'évêque et les Bernois se heurtaient souvent avec âpreté. Dès le XVII^e siècle, et à mesure que les luttes confessionnelles perdirent de leur acuité, ces conflits s'atténuèrent, et finirent par disparaître. Au XVIII^e siècle, dans son journal, le pasteur Frêne, de Tavannes, appellera l'abbé Nicolas de Bellelay son « inestimable ami ». On le verra, dans l'abbatiale, déjeuner familièrement, avec Son Altesse le prince Frédéric de Wangen, des « croûtes » de pain frais et de beurre que l'abbé leur prépare de sa main. Les jours d'examens, Frêne sera invité à « proposer » des questions aux pensionnaires instruits par les Pères. Et quand l'orage de la Révolution menacera le couvent, c'est à la cure de Tavannes que l'on déposera les cuillers d'argent du réfectoire.

Mais laissons la chapelle Ste Agathe, les toits de bardeaux de Sombeval, les méandres de la Suze, la grosse bosse bleue de Montoz. Franchissons les mers. Et allons là-bas, très loin, dans les plaines pres-

que incultes du Nouveau-Monde, où passent d'inquiétantes figures de Peaux-Rouges, et où des Erguéliens émigrés défrichent et peinent, en regrettant sans doute les sapins et l'air vif du pays natal.

II. Les aventures de Marie Leroi de Sonceboz

L'Amérique fut à la mode, au XVIII^e siècle. *Robinson Crusoé*, paru en 1719, obtint un succès immense. Il était fait pour plaire à ce temps où l'on prônait la vie simple dans la libre nature, loin de toute civilisation corruptrice. La lutte entre la France et l'Angleterre pour les colonies d'outre-mer, et surtout la guerre de l'Indépendance, avec les populaires figures de Washington et de La Fayette, attirèrent toujours plus l'attention sur le Nouveau-Monde. Et quand Bernardin de St-Pierre publia *Paul et Virginie*, en 1787, il pouvait être d'avance certain que cette idylle, à la fois si fraîche et si conventionnelle, serait accueillie avec la plus grande faveur.

En 1760, un auteur jurassien fit aussi paraître un récit « américain ». C'est sous une couverture de gros papier gris, une plaquette de 32 pages, intitulée : *Récit de l'esclavage et de l'évasion merveilleuse d'une Allemande et d'une Suisse hors de chez les sauvages présentement en guerre avec les Anglais*. La brochure, soi-disant éditée à Francfort, « se trouve à Sonvillier, chez le sieur Charles-Louis Liomin, officier ». Elle est très rare. La Bibliothèque nationale, à Berne, et les bibliothèques de Bienne, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ne la possèdent pas. Mon exemplaire pourrait bien être unique à survivre.

I. L'auteur

La « Relation » n'est pas une œuvre originale. C'est l'adaptation d'un récit paru à Philadelphie en 1759. Au bas de sa préface longue et cérémonieuse, le traducteur signé : Liomin de Sonvillier, — sans virgule. Il s'agit pourtant, tout bonnement, d'un bourgeois du village erguélien, le pasteur Georges-Louis Liomin.

Les *Actes* de notre Société d'Emulation ont parlé à plus d'une reprise de ce ministre et de sa famille.¹ Il était né en 1724 à Sonvillier. Son père, Jacob Liomin, justicier, et pendant quelque temps hôte de la

1 X. Kohler, *Le pasteur Liomin et son livre sur les Esprits forts*, Actes 1874 ; A. Schenk : *Un pasteur révolutionnaire de l'Erguel*, Actes 1931, et Georges-Auguste Liomin, Actes 1933.

Maison de paroisse à St-Imier, avait épousé Suzanne-Marguerite Marchand, de Sonvillier, et eut neuf enfants, parmi lesquels ce Charles-Louis, qui vendait la « Relation ».

Georges-Louis était l'aîné de la famille. Il étudia la théologie à Bâle, y reçut l'imposition des mains en 1745, resta deux ans sans poste, puis fut pendant huit ans aumônier, ou, comme on disait alors, ministre de camp dans un régiment suisse au service de la France (régiment de la Cour au chantre, puis de Planta). Il fit campagne avec cette troupe dans les Flandres, et devint ensuite pasteur à Corgémont, de 1754 à 1766, puis à Péry, de 1767 à sa mort, survenue en 1784. Il avait épousé Marie-Catherine Méquillet, fille du pasteur de Blamont. Comme s'ils héritaient d'un fief de famille, ses fils devinrent tous deux pasteurs à Péry, après avoir servi comme aumôniers dans le régiment du Prince. L'aîné, Chrétien-Louis (1759-89) mourut prématurément d'un mal contracté aux armées. L'autre, Georges-Auguste (1763-1839), quitta le ministère quand l'Erguel fut annexé à la France, et s'occupa d'affaires.

Bien doué, Georges-Louis Liomin écrivait avec une facilité presque trop grande. La *Bibliographie* de Gustave Amweg donne la liste de ses ouvrages. Deux d'entre eux, le *Préservatif contre les opinions erronées qui se répandent sur la durée des peines de la vie à venir*, et l'*Essai sur la faiblesse des esprits forts* auraient aussi vu le jour en Allemagne, l'un à Heidelberg en 1760, l'autre à Augsbourg en 1762. Comme pour la « Relation » qui va nous occuper, il s'agit vraisemblablement d'étiquettes de fantaisie, dissimulant une imprimerie de chez nous.

2. Le cadre du récit

La jeune fille dont Liomin raconte l'histoire était de Sonceboz, et s'appellait Marie Leroi. Son père, teinturier, avait quitté l'Erguel en 1754 pour se rendre avec sa famille en Pensylvanie.

Cet Etat compte aujourd'hui parmi les premiers de l'Union. Grands gisements de houille, de fer et de pétrole. Noir pays d'usines, de cheminées, d'innombrables voies ferrées, d'autos qui courent sans cesse. Avec ses gratte-ciel et ses rues géométrique, Pittsburg, surnommée la « ville de la fumée », est une fourmilière : 1.200.000 habitants. Elle se voit encore dépassée par Philadelphie, qui en a plus de deux millions, et occupe le troisième rang parmi les grandes cités des Etats-Unis.

Au moment où la famille Leroi y arriva, la Pensylvanie avait le visage des pays neufs. Quelques villes. Quelques demi-villes. Des villages aussi, « à peu près de la force de Sonvillier », dit Liomin. Puis, plus avant vers l'intérieur, les terres incultes, les grands bois, les fleuves solitaires, le silence, — et aussi le danger. Les « colonistes » défrichaient,

sous la protection de petits forts occupés par des soldats anglais, mais ne se sentaient guère en sécurité, car les Indiens, très animés contre « ces particuliers qui osoient usurper des possessions dont ils jouissoient depuis un tems immémorial, donoient des marques non équivoques re leur ressentiment ».

Avec quelques familles, parmi lesquelles des Allemands du nom de Leininger, Leroi s'établit à Shamokin. C'est aujourd'hui une ville de 28.000 âmes. C'était alors une poignée de fermes éparses.

3. La catastrophe et la captivité

Le drame éclata le 16 octobre 1755. « Comme, de grand matin, le valet du teinturier Leroi alloit chercher ses vaches, il entendit six coups de fusil des Indiens. Un instant après, voici huit de ces Sauvages qui entrent dans sa maison. Ils débutèrent par massacrer le vieux Leroi avec leurs Tamehacks. (La Tamehack est une sorte de petite hache dont la tête est en forme de marteau, quelquefois fait de manière qu'il sert de pipe aux sauvages, et le manche de la hache est en tuiiau). Ce meurtre comis, ils se tournèrent contre le fils, lequel, animé par le sort de son infortuné père, se batit longtemps en désespéré. A la fin, il dut céder à la force, et se laissa emmener avec sa sœur Marie, dont il sera souvent parlé, et une autre petite fille qu'ils gardoient depuis quelque tems, nommée Mariane Villards, d'un hameau près de Bienne. La femme Leroi, étant encore avec ses deux plus jeunes enfans dans son moulin à deux miles de Lancaster, fut à l'abri de ces horreurs-là. Les Indiens prirent tout ce qu'ils purent emporter de la maison avant d'y mettre le feu. Ils avancèrent ensuite le pauvre Leroi par les pieds dans le feu. Dès qu'il fut brûlé à demi, ils l'abandonnèrent dans l'incendie, ayant deux tamehacks enfoncés dans la tête.

Un nommé Bastian ***, voisin de Leroi, passant à côté d'eux, fut abattu de son cheval par un coup de fusil qu'ils lui tirent ; après quoi ils l'escalpèrent. Les Indiens font cette barbare opération en levant avec un couteau la peau de la tête ayant ses cheveux, écorchant et tirant cette peau depuis le front jusqu'au col, s'ils le peuvent. Un scolpe signifie donc cette peau de la tête avec ses cheveux...

Deux de ces sauvages se détachèrent vers la maison de Leininger... Ils demandèrent d'abord du Rum, sorte de boisson forte semblable au brandevin. D'un coup de fusil, ils tuèrent Leininger le père... L'autre fils, qui étoit présent, fut tué de leur Tamehack. Barbe et Régine, ses sœurs, furent conduites à demi mile dans le bois. Les autres Indiens ne tardèrent pas de les joindre, emmenant avec eux Marie Leroi, son frère, et la petite fille dont on a parlé. Quelques-uns de ces barbares,

qui étoient allé en course le matin, revinrent le soir avec six scalpes encore sanglans, qu'ils jetèrent aux pieds de ces malheureux captifs en leur disant : « Nous avons fait bonne chasse aujourd'hui ».

La colonne s'enfonça dans l'intérieur. Elle emmenait « beaucoup de provisions, 14 chevaux, 10 captifs, savoir un homme, une femme, 5 filles et 3 garçons. Marie Leroi et Barbe Leininger, avec deux chevaux, échurent à l'Indien Galasko... La bande poursuivit à Kittani, lieu de sa destination. Marie et Barbe y furent saluées par trois coups sur les épaules, mais qui furent frappé si légèrement qu'on voyait bien que c'étoit plutôt par cérémonie que pour leur faire du mal.

Ce séjour dura depuis le mois de décembre 1755 jusqu'au mois de septembre de l'année suivante. D'abord ces filles devinrent sœurs, parce qu'une vieille reine âgée de passé cent ans les adopta en place de ses deux filles qu'elle avoit massacré, ce qui n'est rien d'extraordinaire chez ces sauvages-là. On leur trouva aussi des frères et sœurs qu'elles durent reconnoître. L'avantage de cette sorte d'adoption se réduit à être traité un peu moins mal que les autres esclaves, à manger et à ne travailler que comme les enfans de la maison.

En effet, Barbe et Marie furent constamment employées à préparer des peaux, à faire des souliers, à défricher la terre, à cultiver du bled d'indes, à hacher du bois, à faire des cabanes, car c'est la tâche des femmes ; à laver et à faire la cuisine.

Tout cela est encore plus supportable que la nourriture. Jamais de sel ni de graisse pour assaisonner ; et à l'ordinaire il falloit se contenter de glands, de racines, de l'herbe, d'écorces d'arbres ; l'assaisonnement de ce nouveau genre d'aliment se réduisoit à la faim canine qui les forçoit à manger ce qui se présentait. Par ces occupations et ce genre de nourriture des adoptifs royaux, on peut juger du reste des Sauvages...

Au reste, leurs cabanes se ressemblent toutes : elles sont faites d'écorces apuyées contre des perches ; et elles ne les garantissent pas beaucoup de la pluie ni de la neige, dont ils sont quelquefois tout couverts à leur réveil. Il y a d'ailleurs une mal propreté inconcevable parmi eux ; ils ne vivent que de la chasse, et cultivent peu de bled d'indes, qu'ils pilent sur des troncs d'arbres en guise de moulin. Ils mangent tout d'un jour, et, le lendemain, des glands, des racines, de l'herbe, etc., suppléent au reste ».

En septembre, le colonel Armstrong, commandant du fort Shamo-kin, vient attaquer Kittani. Les Indiens fuient, emmenant leurs esclaves. Au départ des Anglais, ils retrouvent leurs huttes incendiées, et alors se déroulent de cruelles représailles :

« La première tragédie commença par une Anglaise. Cette infortunée victime fut rattrapée avant que d'avoir put rejoindre les troupes d'Armstrong. D'abord qu'elle fut à Kittani, les Sauvages l'escalpèrent. Cela fait, ils lui posèrent des tisons allumés sur différentes parties du corps.

Ensuite ils lui coupèrent les oreilles et les doigts, qu'ils lui fourrèrent dans la bouche pour l'obliger à les avaler. Cette femme vécut parmi ces tourmens inouïs depuis les 9 heures du matin jusqu'au coucher du soleil, qu'un officier françois, par compassion, termina ses maux en lui abregeant la vie... Enfin, les Sauvages l'a fendirent de haut en bas, et l'abandonerent à leurs chiens, qui la devorerent.

Peu de jours après, ils amenèrent encore à Kittani un Anglais, qui avait aussi voulu désertier pour se rendre auprès du Colonel Armstrong. Il fut brûlé vif. A la vérité, il ne vécut que trois heures dans son martire, mais c'étoit en poussant des cris effroyables. La pluie abondante qu'il tomba tout ce jour là les empêchant de tenir leur feu allumé, ces barbares y suppléaient en tirant, sur le corps nud de ce pauvre homme, des coups chargés seulement à poudre. Enfin, dans l'ardeur de ses inexprimables souffrances, ayant crié pour une goutte d'eau, ils vinrent avec du plomb fondu pour le lui verser dans la bouche ; par où ils le délivrèrent de ses maux, car il expira sur le champ.

Il est facile de concevoir l'impression que devoient faire de si terribles exemples sur l'esprit de ces pauvres captifs. Comment mieux leur apprendre que tout transfuge, même en simple veléité, sans miséricorde subiroit un pareil sort ? Ils n'avoient donc que l'alternative ou d'en courir le funeste danger, ou de demeurer eternellement dans cette exécrable servitude ».

4. L'évasion

Des années s'écoulaient ainsi. Puis une occasion de fuir se présente. La plupart des Indiens étaient allés vendre des peaux à Pittsburg. Barbe et Marie s'entendent avec deux prisonniers anglais, Breckenrech et Gipson, et tous quatre partent, le 16 mars 1759, à 10 heures du soir. Mais leur évasion devait s'effectuer au milieu d'énormes difficultés.

« Ils avoient nécessairement à passer à côté d'un grand nombre de cabanes remplies d'Indiens, et où ils savoient qu'il y avoit au moins seize chiens. L'un aboyant, ils étoient perdus, et ce fut un rare bonheur qu'ils se turent tous...

Mais ce danger évité, comment traverser des déserts et des païs où ils ne savoient ni route, ni sentier ? Dailleurs ces gens-là étoient sans ressource, épuisés, afoibli par un esclavage de plus de trois ans ; le teint pale, livide, et la mort peinte sur leur visage. Outre cela, ils manquoient de provisions, quoiqu'afamés. Enfin, à demi nuds dans la saison de l'année la plus rigoureuse, pour passer encore des fleuves, des rivières et des ruisseaux. Ajoutez l'aprehension des sauvages qu'ils croyoient sans cesse à leurs trousses ?... Que leur restoit-il donc qu'à se remettre

humblement par la prière entre les mains secourables d'un Dieu qui prend pitié de ses misérables créatures ? »

Encore en vue des huttes indiennes, ils sont arrêtés par une rivière. Mais ils trouvent un radeau sur la rive, et passent. « Ce matin, Gipson tua un ours, mais voulant l'achever avec la tamehack, la bête se releva et le mordit à la jambe ; la compagnie ayant acouru à son secours, l'animal se sauva dans les fentes de rochers. Le troisième jour, Gipson tira un cerf... Le quatrième jour, il en tua un autre, et, sur le soir, ils arriverent à l'Ohio, par une marche de plus de 100 miles... Au septième jour d'une pareille course, ils virent qu'ils étoient sur la petite rivière des Castors, à 50 miles de Pittbourg...

N'est pas encore sauve qui est près du port. De fait, quoique si proche d'un lieu de sureté, ils étoient aux abois par la foule de miseres qui les serroit plus que jamais. La faim les devoroit, et leurs provisions étoient toutes consumées depuis longtems. Barbe, qui avoit failli de se noyer dans l'eau, se trouvoit malade. Par sur croit d'adversité, l'atirail à feu qui leur étoit si indispensable, Gipson l'avoit perdu, par où ils durent se passer de feu quatre nuits, au milieu des pluyes et des neiges ».

Enfin, dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril 1759, ils atteignent Pittsburg. « Leurs premiers soins furent d'abord d'en rendre leurs immortelles actions de grace au Dieu tout puissant qui les avoit assisté pendant leur long esclavage, et conduit si heureusement parmi leurs protecteurs. » Au moment où la brochure se publie, Marie est à Lancaster « avec sa Mere et cinq enfans de son oncle, actuellement arrivé à Corgémont en Erguel, avec sa femme et sa plus jeune fille. »

5. Le but de l'auteur

A quel mobile Liomin a-t-il obéi en publiant ces pages ?

Voulait-il faire œuvre littéraire ? Peut-être. Il aimait à écrire, et l'a souvent prouvé. Il ne manquait d'ailleurs pas de talent, et les Erguéliens durent lire son récit avec la volupté frissonnante des gens qui, bien à l'abri, entendent la tempête rugir au-dehors.

Mais le pasteur de Corgémont eut certainement encore un autre but : mettre ses lecteurs en garde contre les dangers de l'émigration.

La vie, en effet, n'étoit pas toujours facile dans la Principauté. L'horlogerie, récemment apparue, apportait sans doute quelque aisance dans le Haut-Erguel. Mais, ailleurs, il fallait peiner dur, les récoltes étoient parfois maigres, et on avoit beaucoup d'enfants. Lisez ce que le doyen Morel écrira encore, cinquante ans plus tard : « nourriture grossière et peu substantielle, vieilles maisons couvertes en bois et enterrées dans le sol, chambres éclairées par de petites fenêtres, sombres cuisines, ressources modiques, souvent même de l'indigence. Et

vous comprendrez l'attrait qu'exerçaient les pays neufs et leurs vastes possibilités : Ah ! l'Amérique, l'Amérique !... »

Le Neuchâtelois Jean-Pierre Purry — le père de ce David Purry dont on a donné le nom à l'une des places de sa ville natale — était parti pour la Caroline du Sud en 1730, et y avait fondé la colonie suisse de Purrysbourg. Pour engager les colons à s'y établir, il publia à Neuchâtel, en 1731, une *Description abrégée de l'état présent de la Caroline méridionale*. Il trouva de l'écho parmi ses compatriotes et même ailleurs, puisque Berne interdit l'émigration à ses ressortissants. On dut parler, chez nous aussi, de cette entreprise. L'un de nos pasteurs, en tout cas, Henri François Chiffelle, de La Neuveville, se laissa gagner par l'attrait des terres lointaines. Né à la cure de Courtelary en 1704, fils du ministre Pétremand Chiffelle, il avait été d'abord régent de l'école latine de La Neuveville en 1726, puis pasteur à Renan dès 1728. Il partit en 1734 pour exercer le ministère à Purrysbourg, et s'y trouvait encore en 1745. Presque au moment où parut la « Relation » de Liomin, dans le courant de l'année 1759, un autre Neuvevillois, Barthélémy Henri Himly, 35 ans, fils de Jean Henri, était allé s'établir, dans la même Caroline du Sud, comme pasteur de l'église française de Charleston. Il devait donc se trouver là-bas de nombreux protestants, dont beaucoup venus de nos terres romandes, et peut-être même de l'Evêché.

C'est pour freiner ce mouvement d'émigration que Liomin publia sa brochure. Il divise les émigrants en deux catégories : « Les pauvres... me paroissent un peu plus disculpés ; ces bonnes gens cherchent des endroits où ils pensent qu'eux et leurs familles seront mieux pâturé. Cependant ils se rendent infidèles à leur patrie, et ils s'exposent à en perdre la bourgeoisie, ou leurs Enfants. D'ailleurs ils hazardent honteusement leur liberté, leur vie et leur santé... Même en pleine paix, on est moins assuré contre le voisinage des sauvages, que nous le sommes en hyver de celui des loups... » Quant aux autres, ceux qui ont du bien : « Quel manque de sentiment pour un particulier qui pourroit vivre honêtement chez lui, que d'aller ainsi chercher à s'établir, comme fit Lot, parmi des inconnus, la plupart ramassés des quatre coins du monde, souvent des bandits, des faux monoyeurs, des fripons, des paresseux, des Vauriens, des Fanatiques, des Quakers, des Anabatistes, etc. !... » De cent, il n'y en a pas deux qui s'y procurent seulement ce qu'on appelle des moyens un peu médiocres... Ceux qui en reviennent, arrivent ou gueux, ou débauchés et feneants..., moins chrétiens et plus mauvais sujets. »

Dans une remarque finale, Liomin ajoute que « nombre d'honetes gens ont émigré dans de bonnes intentions, comme sont par exemple le teinturier Leroi, sa famille, et toute celle de son frère, et plusieurs autres. » Pourtant, sa conclusion est très claire :

*Heureux qui des mers atlantiques
Au toit paternel revenu,
Consacre à ses dieux domestiques
Un repos enfin obtenu.
Plus heureux le mortel sensible
Qui reste citoyen paisible
Où la nature l'a placé,
Jusqu'à ce que sa dernière heure
Ouvre la dernière demeure
Où ses yeux l'ont devancé. »*

En somme, c'est dire, cent ans à l'avance, comme notre refrain populaire : « *Rien au loin ne vaut notre Jura !* »

Le plaidoyer de Liomin eut-il de l'effet ? Il est difficile de le dire. Au début du XIX^e siècle encore, de nombreux Jurassiens partirent pour l'Amérique.¹ Le vrai remède vint d'ailleurs, d'un tournant dans notre histoire économique, — de l'industrie, qui, en se développant chez nous, arrêta l'émigration, favorisa l'immigration, et transforma l'aspect de nos villages et la vie de leurs habitants.

III. Deux vues anciennes de Sonceboz

Disons un mot des deux vues qui accompagnent ces pages :

I. « Soncebot »

Ce joli paysage fait partie d'une série de 34 planches, qui ornent la *Promenade pittoresque dans l'Evêché de Bâle, aux bords de la Birse, de la Sorne et de la Suze*, 2 volumes, La Haye 1808-09. L'auteur du texte est Rodolphe Hentzy, de Berne, et le dessinateur Rosenberg, de Danzig.

Rodolphe Hentzy — on écrit aujourd'hui Henzi — était le fils du conspirateur Samuel Hentzy, exécuté à Berne en 1749. Dans les *Actes* de la Société jurassienne d'Emulation, année 1869, Xavier Kohler lui a consacré une notice intéressante.² Henzi était né à Berne en 1731, Chassé de sa patrie par le drame qui avait coûté la vie à son père, il

¹ Voir entr'autres Ch. Simon, *Une émigration jurassienne au commencement du siècle passé*, Actes Emulation 1907.

² Xavier Kohler : *Les œuvres poétiques de Samuel Henzi*, Actes Emulation 1869.

se fixa en Hollande, devint précepteur à la cour, mais n'oublia pas le pays natal. Il publia en 1780 une série de 40 planches, qu'il intitula : *Vues des Alpes et glaciers les plus remarquables de la Suisse*. En 1787, il fit paraître, dans les *Etrennes helvétiques*, le joli récit d'une *Course dans le comté de Neuchâtel*. Puis ce fut la *Promenade pittoresque dans l'Evêché*. Entrepris en 1789, publié en 1808, cinq ans après la mort de l'auteur, et réédité en 1848, cet ouvrage rappelle la *Course de Bâle à Bienne*, de Bridel, tout en lui étant nettement inférieur.

Henzi parcourait l'Evêché à pied, c'est-à-dire sans hâte. Il aimait le Jura, et en parle avec une emphase qui fait sourire : « Vivement frappé de la grandeur de ces montagnes colossales, ornemens et long-tems boulevards de ma patrie, le poète sent son âme s'élever, les idées prendre un essor sublime. Son imagination s'exalte à la vue de ces rocs sourcilleux, de ces monts escarpés dont les sommets percent les nues, de ces cascades qui paraissent tomber du ciel, de ces grottes profondes, de ces forêts silencieuses, de ces prairies émaillées des trésors de Flore. Il s'élance dans un monde idéal, et se plaît à peupler ces sites romantiques de Nymphes, de Dryades, de Faunes et de Nymphes, ou des héros d'Ossian. » ¹

A Sonceboz, Henzi rencontre un ami d'autrefois, le maire Bourquin, qui avait été son camarade de pension à La Neuveville en 1744. « Prévenu de mon arrivée, il m'attendait, avec une impatience égale à la mienne, sur le seuil de sa porte... Après avoir échangé quelques regards mélancoliques pour contempler, en soupirant, l'empreinte des ravages du tems sur nos visages, qui avaient gagné en rides ce qu'ils avaient perdu en fraîcheur, et ne pas même nous être déguisé nos découvertes, nous ne tardâmes point, par un retour à la raison, de chercher à nous consoler du sort commun à l'humanité... Quinze jours s'écoulèrent rapidement dans les épanchemens de l'amitié ; ils seront comptés parmi les plus beaux de ma dernière automne. Nous nous quittâmes avec promesse de nous revoir l'année suivante pour compléter de concert la revue pittoresque de ces romantiques environs. Mais ce rendez-vous ne pourra plus avoir lieu que dans les champs Elysées. La mort subite de M. Bourquin a rompu inopinément une liaison qu'un demi-siècle d'absence n'avait pu affaiblir. » ²

L'ami retrouvé avec tant de joie s'appelait Fidèle-Georges Bourquin. Il était déjà maire de sa commune quand, en 1776, le prince Frédéric de Wangen, récemment élu, parcourut ses Etats pour recevoir l'hommage de ses sujets. Les troupes d'Erguel défilèrent devant l'évêque et sa suite à Boujean. A leur tête, nous dit l'un des spectateurs, se trouvait « une compagnie de 50 à 60 chasseurs très-lestement mis, et en

¹ Hentzy, *Promenade pittoresque dans l'Evêché*, édition 1848, pages 4 à 5.

² Ibidem, pages 131 à 133.

uniformes verds, paremens et revers rouges, veste et culotte couleur de paille, commandée par M. Bourquin, maire de Sonceboz, leur capitaine. » ¹

« Le point de vue du dessin de Sonceboz, ajoute encore Henzi, a été pris d'une prairie élevée au-delà de la Suze, qui vient du Val de St-Imier, et que l'on passe sur un pont de pierre. Les deux grandes maisons que l'on y voit sont l'une la demeure du Maire, et celle vis-à-vis une bonne auberge qu'il a fait bâtir. » ²

Quant au dessinateur Rosenberg, le pasteur Frêne, de Tavannes, dit simplement de lui dans son journal : « Le 18 août 1789, allant voir travailler le peintre Schütz à Pierre-Pertuis, il y avait un autre peintre allemand dantzicois, nommé Rosenberg, qui travaille pour M. Hentzi, gouverneur des pages du Prince Stathouder, lequel M. Hentzi, cet été en Suisse et actuellement séjournant avec M. Rosenberg à Sonceboz, travaille à une topographie de la Suisse en figure. » ³

Circulant dans notre région frontière en 1789, « dans un tems de trouble et de combustion », ⁴ Henzi et son compagnon ne pouvaient manquer d'avoir des aventures. Un jour, près de Bellelay, tandis que l'un écrivait et l'autre dessinait, une patrouille de miliciens bernois survient, les prend pour des espions, et parle de les fusiller. Henzi retrouve alors le patois de son enfance, et apostrophe les soldats avec rudesse. « Frappés de la pureté de mon dialecte bernois, les braves descendants des vainqueurs de Morat baissèrent les armes, et me dirent d'un ton radouci : « *So ! sitt er ae Schweitzer ? Ah ! vous êtes Suisse ?* » — *Ja ! und von Bern ! oui, et de Berne !* » — Cette réponse, prononcée de ma part avec ce ton de supériorité aristocratique que l'on reproche à mes chers compatriotes, apaisa le courroux des paysans. Après force excuse de la liberté grande, les guerriers Suisses ôtèrent courtoisement leurs chapeaux, laissèrent ma cervelle intacte, et continuèrent paisiblement leur route. » ⁵ — Dans ce récit, Henzi fait probablement une légère erreur : les soldats qui l'arrêtèrent devaient être soleurois, et non bernois. Berne n'envoya jamais de troupe à Bellelay. Par contre Soleure, combourgeoise du couvent, y entretenait à cette époque un piquet de quelques hommes et d'un officier.

1 A. Gagnebin, *Relation succincte de la tournée de S. A. Mgr F. L. de Wangen dans ses Etats*, 1776, cité par X. Kohler dans sa notice sur Henzi, Actes Emulation 1869, page 118.

2 Hentzi, Op. cit. pages 133-134.

3 Journal manuscrit du pasteur Frêne, cité par X. Kohler, Actes Emulation 1869, page 114.

4 Hentzy, op. cit. page 135.

5 Ibidem, pages 137 à 138.

2. « Hôtel de la Couronne, à Sonceboz »

M. Werner Bourquin, conservateur du Musée Schwab à Bienne, a bien voulu me faire savoir que cette lithographie est tirée d'un ouvrage d'Ernest Schüller, paru en 1848, et intitulé : *La plus belle entrée de la Suisse, ou Course de Bâle à Bienne à travers le Jura bernois*. Schüller était de Bienne. Sa plaquette, écrite en allemand, a été très mal traduite par F. Contat. L'imprimerie-lithographie qui la publia appartenait à Jean Martin Benz, ancien maître de dessin au progymnase de la ville, et à son frère Alexandre. La même année, ces éditeurs lancè-

Distances	
15 1/2 Lieues de Bâle	5 1/2 Lieues de Aarberg
7 id Delémont	3 id Bienne
4 1/2 id Moutier	6 id La Chaux de Fonds
10 id Berne	3 id St Imier

ARRIVÉE DES DILIGENCES

De Berne
L'Éclairage à 11 heures du matin
Le Courrier à 6 id du soir.

De Bâle
L'Éclairage à 9 1/2 heures après midi
Le Courrier à 1 id du matin.

De La Chaux de Fonds
L'Éclairage à 10 1/2 heures du matin
Le Courrier à 3 1/2 id du soir.



DÉPART DES DILIGENCES

Pour Berne
L'Éclairage à 9 1/2 heures après midi
Le Courrier à 1 1/2 id du matin.

Pour Bâle
L'Éclairage à 11 heures du matin
Le Courrier à 7 id du soir.

Pour La Chaux de Fonds
L'Éclairage à 3 heures après midi
Le Courrier à 2 1/2 id du matin.

HÔTEL DE LA COURONNE A SONCEBOZ

Cette station ancienne et bien connue importante par sa position avantageuse, occupe le centre des distances de Bâle, Berne, Neuchâtel, Solothurn et La Chaux de Fonds. M. M. les Voyageurs arrivant par la diligence de Berne, y trouvent, il se trouve toujours dans l'établissement chars et chevaux au service de M. M. les Voyageurs.

rent un journal qui voulait servir d'organe aux réfugiés allemands. Il s'appela d'abord *Révolution*, puis *Evolution*, et finit par être interdit.

Sauf une (la pension Peter, à La Neuveville), les quinze lithographies qui illustrent le petit volume de Schüller représentent des hôtels et auberges de Bâle, du Jura, de Bienne, de La Neuveville ou de Neuchâtel, entre autres *l'Ours* à Delémont, le *Cerf* et la *Couronne* à Moutier, le *Lion d'Or* à Malleray, la *Couronne* à Tavannes, la *Croix Blanche* à Bienne. Le petit texte qui encadre notre vue indique en lieues, la distance de Sonceboz à Bâle, Berne, La Chaux-de-Fonds, etc. L'exemplaire ici reproduit, qui appartient à M. Paul Worpe, voyer-chef à Sonceboz, a été tiré sur du papier-carton, et se distribuait probablement aux voyageurs à titre de réclame-souvenir.